

# Certificat de conformité



Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2017  
(la « Période de référence »)

La soussignée, responsable de la conformité pour le secteur d'activité Épargne et retraite collectives de iA Groupe financier (Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.), confirme que, pour la Période de référence, les gestionnaires de fonds suivants<sup>1</sup> :

<b>Aberdeen</b>	<b>AlphaFixe Capital</b>	<b>Beutel Goodman</b>
<b>BlackRock</b>	<b>Deutsche Asset &amp; Wealth Management</b>	<b>Epoch</b>
<b>Fidelity Investments</b>	<b>Fiera Capital</b>	<b>Forstrong</b>
<b>Gestion de placements Connor, Clark &amp; Lunn</b>	<b>Gestion de Placements TD</b>	<b>Hexavest</b>
<b>iA Gestion de placements</b>	<b>Invesco</b>	<b>Jarislowsky Fraser</b>
<b>Lazard</b>	<b>Mawer</b>	<b>MFS</b>
<b>Montrusco Bolton</b>	<b>Phillips, Hager &amp; North</b>	<b>PIMCO</b>
<b>Placements Franklin Templeton</b>	<b>QV Investors Inc.</b>	<b>Sprucegrove</b>
<b>Triasima</b>	<b>UBS</b>	

<sup>1</sup> Cette liste comprend l'ensemble des gestionnaires de fonds associés avec le secteur de l'Épargne et retraite collectives et disponibles à tous les clients au cours de la Période de référence.

ont déclaré ce qui suit :

- ils ont agi conformément aux conditions générales et aux directives de placement contenues dans les politiques de placement des fonds ou dans les prospectus des fonds;
- ils ont respecté les législations et les réglementations applicables;
- ils ont géré les fonds conformément à la législation applicable;
- ils ont fait état de tout cas de non-conformité important et, le cas échéant, ont pris les dispositions nécessaires afin d'apporter les correctifs requis et ont avisé iA Groupe financier de ces cas dans le cadre du processus de suivi régulier;
- ils ont avisé iA Groupe financier de toute modification importante apportée aux énoncés des politiques de placement des fonds;
- ils ont mis en place des politiques et des procédures afin de détecter et de prévenir les transactions contraires à l'éthique et ont déclaré que de telles transactions n'ont pas eu lieu;
- que, dans les énoncés des politiques de placement des fonds, ou dans tout autre document relatif à ces énoncés, toute décision au sujet des placements liés aux fonds a été prise dans l'intérêt des détenteurs d'unités, conformément au code de conduite professionnelle des gestionnaires de fonds;
- ils s'engagent à aviser en tout temps et rapidement iA Groupe financier de tout manquement en regard de ce qui précède.



ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

**Pour la Période de Référence, la soussignée confirme que l'événement suivant contrevenant aux règles précédemment décrites a été rapporté, et que le gestionnaire de fonds concerné a affirmé avoir pris les dispositions nécessaires afin d'apporter les correctifs requis.**

**SUJET :** Le processus de suivi des violations au code d'éthique professionnelle a constaté un manquement mineur impliquant un employé. MFS a été en mesure de confirmer que leur portefeuille n'avait subi aucun tort en raison de ce manquement.

**GESTIONNAIRE DE FONDS :** MFS Investment Management Canada Limited

D'autres informations concernant la gestion courante des fonds de placement ainsi que tout événement d'importance survenu après la Période de référence, rapportés à iA Groupe financier, le cas échéant, par les gestionnaires de fonds énumérés précédemment pour l'Épargne et retraite collectives, peuvent être consultés dans l'Espace client, le site Web sécurisé de iA Groupe financier, à [ia.ca/moncompte](http://ia.ca/moncompte). Sur la page d'accueil, cliquez sur l'outil de recherche sous *Formulaires et guides*. Les informations sont archivées sous *Épargne et retraite collectives/Placements/Fonds de placement/Suivi des gestionnaires*.

Confirmé par :



**Nancy Dion, C.A.A.S.**

Directrice principale, Administration  
Épargne et retraite collectives